

UN ÉLÈVE SEMBLE SUBIR DES PRESSIONS POUR CHANGER SON ORIENTATION SEXUELLE, SON IDENTITÉ DE GENRE OU SON EXPRESSION DE GENRE?

**CET ÉLÈVE POURRAIT RISQUER DE SUBIR OU SUBIR
UNE THÉRAPIE DE CONVERSION**

THÉRAPIES DE CONVERSION

Pratiques, services ou traitements, de nature spirituelle ou non, qui visent à changer l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre d'une personne, ou à réprimer ses comportements sexuels non hétérosexuels :

- Orientation ou attirance sexuelle autre qu'hétérosexuelle;
- Identité de genre si la personne a le sentiment d'avoir un genre différent de celui attribué à la naissance;
- Expression de genre si la personne adopte une apparence ou un comportement traditionnellement associé à un genre différent de celui attribué à la naissance.

**LA THÉRAPIE DE CONVERSION
EST ILLÉGALE,
MÊME SI LA VICTIME
Y PARTICIPE VOLONTAIREMENT.
LA FAIRE SUBIR, EN FAIRE LA PUBLICITÉ
OU EN TIRER PROFIT,
C'EST PUNISSABLE PAR LA LOI.**

L'ÉLÈVE PEUT ÊTRE EXPOSÉ À DES MESSAGES TELS QUE LES SUIVANTS :

- Ce n'est pas acceptable ce que tu vis, ce que tu es, et on veut t'aider à changer.
- Tu ne peux pas agir à l'encontre de nos valeurs familiales, communautaires, religieuses ou culturelles.
- L'homosexualité est une maladie, un « mal », et on veut te soigner.
- Naître fille et se sentir garçon se soigne.
- Être un garçon et s'habiller en fille est anormal.
- L'homosexualité découle d'un traumatisme.

UNE PRATIQUE DANGEREUSE

Les conséquences des thérapies de conversion sur les personnes victimes sont graves et nombreuses. En voici des exemples :

- **Conflits identitaires;**
- **Dépression;**
- **Anxiété;**
- **Idées suicidaires;**
- **Isolement social;**
- **Dysfonctionnement sexuel.**

ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE



Un élève a besoin d'aide parce qu'il se questionne sur les réactions de son milieu ou ses propres réactions par rapport à son orientation sexuelle, à son identité de genre ou à son expression de genre?

L'AIDER, C'EST :

- reconnaître les messages auxquels il est exposé;
- être sensible à ce qu'il vit sans porter de jugement;
- l'accompagner à trouver l'aide adéquate et le soutenir dans cette démarche.

Vous pouvez soutenir les élèves victimes de pressions et contribuer à y mettre fin en portant plainte.

Il existe des ressources d'aide.

Teljeunes.com / 1 800 263-2266

Interligne.co / 1 888 505-1010

Info-Social / 811